

Règlement Intérieur version six

L'intention du règlement intérieur est de soutenir les participants dans leur apprentissage : que celui-ci se déroule en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

PRÉAMBULE - PRENDRE SOIN DE CEUX QUI PRENNENT SOIN

Parce que vous êtes au cœur du soin des autres

En tant que professionnels soignants et agents des services hospitaliers, vous consacrez votre quotidien au bien-être et à l'accompagnement des personnes vulnérables. Votre métier exige une attention constante aux besoins de chacun, une adaptation permanente et une écoute bienveillante.

Notre engagement : vous offrir la même attention

Nous souhaitons vous accueillir en formation avec la même philosophie du « prendre soin » que celle qui guide votre pratique professionnelle. Parce que pour prendre soin des autres, il faut aussi être soi-même accompagné dans les meilleures conditions.

Nous signaler vos besoins : un acte de confiance mutuelle

Nous vous invitons à nous informer, avant le début de la formation, de toute situation qui pourrait nécessiter une adaptation de notre dispositif :

- Situation de handicap
- Difficultés d'apprentissage ou besoins pédagogiques spécifiques
- Contraintes liées à votre état de santé (fatigabilité, douleurs, nécessité de pauses...)
- Situations personnelles impactant votre disponibilité ou votre concentration
- Tout besoin d'aménagement matériel ou organisationnel

Une démarche confidentielle et sans jugement

Vous qui connaissez l'importance du secret professionnel et de la discrétion, soyez assurés que vos informations seront traitées avec la même confidentialité que vous accordez à vos patients. Elles nous permettront de :

- Adapter nos méthodes pédagogiques à votre rythme d'apprentissage
- Aménager l'espace de formation (accessibilité, ergonomie, confort)
- Prévoir des supports pédagogiques adaptés
- Ajuster la durée et le rythme des séquences de formation
- Vous mettre en lien avec notre référent handicap et nos partenaires

Parce que chaque soignant mérite d'être accompagné

Nous savons que vos métiers sont exigeants, parfois éprouvants physiquement et psychiquement. Nous nous engageons à créer un espace de formation sécurisant, inclusif et respectueux, où chacun peut progresser à son rythme, sans pression ni stigmatisation. Votre bien-être en formation est notre responsabilité collective.

Contact : David Pujolar : 06.73.89.59.52 david@gerontosud.com

« Prendre soin de soi, c'est aussi se donner les moyens de mieux prendre soin des autres. »

Gérontosud Humanisud

1) Les horaires

La formation commencera à l'heure et se terminera à l'heure. En cas de retard connu d'avance, par respect pour les autres participants, nous vous remercions de bien vouloir prévenir Gérontosud Humanisud ou votre direction afin que les dispositions nécessaires soient mises en place.

Les repas se feront sur place. Pour respecter le temps imparti, nous vous invitons à vous rendre directement dans la salle du restaurant à la clôture de la matinée.

Généralement les horaires de formation sont les suivantes :

- 9h00 : début de la formation
- 12h30-13h30 : repas
- 17h00 : fin de la journée

Ces horaires peuvent être modifiés à la demande de l'établissement. Cette modification sera inscrite sur la convention de formation. L'établissement devra en prévenir les stagiaires.

Si des personnes doivent impérativement partir plus tôt, merci de nous le préciser à l'avance afin que les dispositions nécessaires soient mises en place.

2) Appareils électroniques

Pour éviter toute nuisance sonore, les appareils électroniques seront mis en mode silencieux ou seront éteints.

3) Lieux

La formation se déroulera dans votre établissement (ou dans une salle louée pour cette occasion) qui possède son propre règlement intérieur (notamment en matière de sécurité) que vous pourrez consulter sur place, à votre demande.

4) Tenue

Aucune tenue particulière n'est exigée. Venez habiller comme vous le souhaitez, décontracté ou plus formel.

5) Feuille de présence

Gérontosud Humanisud étant un organisme de formation, vous aurez à signer une feuille de présence.

6) Matériel pédagogique

Un support pédagogique vous sera remis au cours de la formation ou par mail. Nous vous invitons à venir avec du papier et des stylos.

7) Interactivité

Cette formation se veut interactive et expérientielle : le formateur a besoin de sentir présence et engagement de la part des participants pour ajuster au mieux la pédagogie la plus adaptée.

Questions, réactions et commentaires de votre part sont donc les bienvenues et apportent une réelle valeur ajoutée à la formation pour l'ensemble des participants.

8) Liste des participants

Gérontosud a pour politique de ne pas communiquer les coordonnées des participants. Sachant cela, vous pouvez vous-mêmes noter les coordonnées des personnes que vous souhaitez recontacter.

9) Évaluation

À la fin de la formation, Gérontosud Humanisud vous proposera une évaluation qui a pour but de vérifier :

- la tenue des objectifs de formation validés dans la convention,
- l'accroissement des connaissances,
- la capacité de mise en pratique des acquis sur le terrain,
- le regard critique développé sur soi et sa pratique,
- la qualité de l'intervention et de l'intervenant.

Nous vous demandons de bien vouloir la renseigner pour faire bénéficier les prochains participants de vos remarques et commentaires. Une copie sera adressée à votre employeur ainsi que l'évaluation du formateur.

10) En cas de comportement(s) perturbateur(s)

Le formateur est le garant du bon déroulé de son action formative et du bien-être des participants.

Il se réserve le droit d'exclure tout professionnel en cas de non-participation, de comportements inadaptés, de comportement irrespectueux et de toute autre action jugée préjudiciable au bon déroulement de la formation et à la dynamique de groupe.

Si vous avez besoin de quoi que ce soit pour vous sentir à l'aise et en toute sécurité durant cette formation, merci de nous en faire la demande et nous ferons le nécessaire.

Si vous aviez une objection à ce document, nous vous remercions de nous le faire savoir avant la formation.

Le : 29 août 2024

David PUJOLAR

Fondateur & Directeur

Gérontosud & Humanisud
5 Av du Grand Chêne
34270 ST MATHIEU de TRÉVIER
Tél: 04 67 59 26 31
contact@gerontosud.com
SARL au Capital de 7500€
Siret: 453 116 063 00034 - APE 8559A